CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

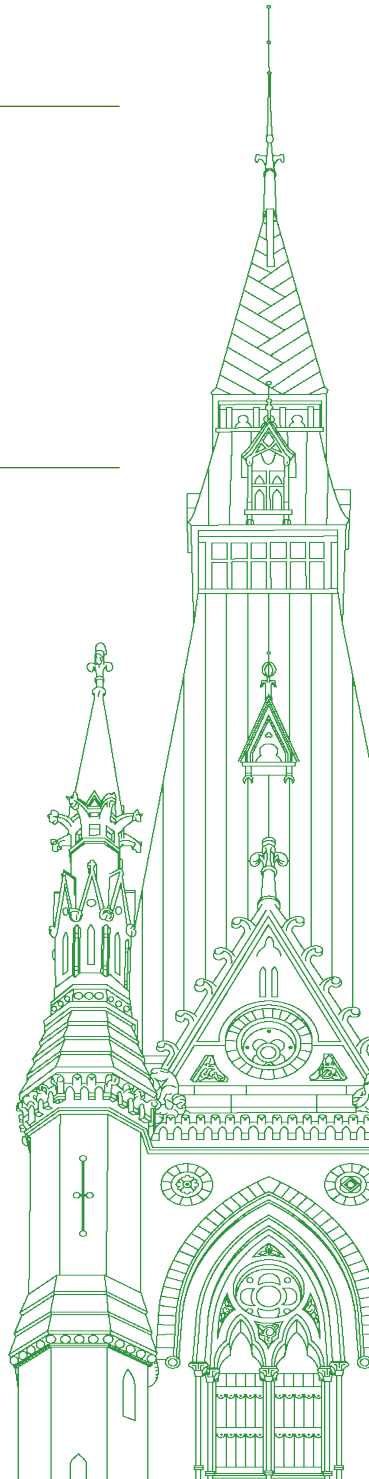
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 044

Le mardi 27 octobre 2026



Président : Terry Sheehan

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 27 octobre 2026

● (1535)

[*Traduction*]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 44 e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Nous sommes réunis ici sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité poursuit son étude sur les défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Conformément au Règlement, les députés peuvent participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris de nos merveilleux interprètes. Je les remercie infiniment de l'excellent travail qu'ils accomplissent tous. Il y a un code QR sur la table. Si vous voulez prendre une photo de cela, il y a une vidéo à visionner.

Les participants sur Zoom ont fait les tests. Vous avez la possibilité de sélectionner l'interprétation — le parquet, l'anglais ou le français — en bas. Lorsque vous êtes sur Zoom, si vous voulez attirer mon attention, vous pouvez également lever la main. Notre greffier va aussi m'aider à regarder autour de moi pour voir si je dois vous donner la parole.

J'aimerais rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment pour sélectionner le canal sur l'appareil qui se trouve devant vous, et gardez également votre oreillette sur l'oreille, car les gens passent de l'anglais au français et vice versa.

Veuillez adresser toutes vos questions à la présidence.

Encore une fois, je souhaite la bienvenue à tout le monde. Pour la première heure, nous accueillons l'honorable Rebecca Chartrand, ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique.

Bienvenue, madame la ministre.

Elle est accompagnée de quelques membres du personnel. J'aimerais souhaiter la bienvenue à Sean O'Donnell, Valerie Gideon et Georgina Lloyd, qui ont déjà comparu devant nous.

Bon retour.

Il y a une dernière chose avant de commencer. J'ai vu des photos être prises, et je pense que ce sont des photographes professionnels, alors ils savent qu'aucune photo ne peut être prise maintenant que les procédures ont commencé. Lorsque je suspends la séance, des photos peuvent être prises à nouveau pendant cette période. Cela vaut également pour toutes les personnes qui nous regardent ici.

Merci beaucoup.

Madame la ministre, dès que vous serez prête, vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Rebecca Chartrand (ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique): [*La ministre s'exprime en ojibwé et en cri et fournit le texte suivant:*]

Boozhoo. Tansi. Madame Aniin, vous avez la parole. Wabinoong Ikwe Nidischiniicaz. Wabishke Maeengan Doodem.

[*La ministre fournit un texte en anglais dont voici la traduction:*]

Bonjour. Je m'appelle Eastern Rising Sun. J'ai été adoptée dans le clan du loup blanc.

[*Traduction*]

Kwe kwe. *Unnusakkut*. *Tansi*. *Bonjour*. Bonjour. Bonjour à tous. Je suis reconnaissante d'être ici sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Monsieur le président, certaines des familles à faible revenu au Canada sont celles qui doivent payer le plus cher pour leur nourriture. C'est inacceptable. Remédier à cette iniquité est au cœur du travail que nous faisons. Les familles ont besoin d'aide aujourd'hui et de solutions durables au coût de la vie dans le Nord.

Je vous remercie de cette étude.

Aux témoins qui ont participé — ceux de Qajuqturvik à Iqaluit, de Nunavut Tunngavik, de la Basse-Côte-Nord du Québec, des compagnies aériennes et de transport maritime desservant le Nord —, j'ai lu vos témoignages, et je suis ici pour y répondre.

En tant que députée du Nord du Manitoba et ministre, j'entends directement les collectivités qui dépendent des avions et des routes d'hiver. À Pauingassi, une semaine d'épicerie saine pour une famille de quatre personnes coûte encore environ un tiers de plus que dans le Sud, même avec la subvention. Dans le Nord, la distance se mesure à la caisse enregistreuse. Les familles doivent choisir entre l'épicerie et le chauffage, et entre les fruits frais et le carburant pour la chasse. Les jeunes familles ont du mal à trouver un logement sûr. Notre réponse doit lier l'aide immédiate, le leadership nordique et autochtone et les infrastructures afin de rendre l'abordabilité durable possible. Les coûts de l'alimentation, de l'électricité et du logement se renforcent mutuellement — le transport aérien, le réapprovisionnement en diésel, les longues distances d'expédition et les courtes saisons de construction.

En août, le prix déclaré de quatre litres de lait à Pond Inlet était de 7,99 $ après la subvention, comparativement à 53,59 $ avant la subvention. En juillet, un panier d'épicerie familial hebdomadaire coûtait environ 640 $ avec la subvention, contre plus de 1 100 $ avant la subvention. C'est quand même 50 % de plus que ce que nous paierions ici dans le Sud.

La subvention offre un allégement substantiel. Le reste de la facture montre pourquoi la réforme est importante. Nous avons ajouté 30 millions de dollars au programme Nutrition Nord pour l'année 2026-2027, afin de soutenir 124 collectivités isolées. C'est un programme national, mais le Nord ne se limite pas à un seul endroit. Ce qui fonctionne au Nunavik ne fonctionne pas toujours à Fort Good Hope ou à Old Crow. Les partenaires contribuent à façonner la réforme, notamment en renforçant la récolte, le partage des aliments et les systèmes alimentaires locaux. Les habitants du Nord doivent également avoir l'assurance que chaque dollar de subvention parvient aux acheteurs. Nous augmentons le nombre d'audits et élaborons des rapports annuels sur les dépenses, la conformité des détaillants et les prix des banques alimentaires.

La sécurité alimentaire nécessite également des moyens de transport fiables. En 2024, le faible niveau des eaux a causé l'annulation du projet de barge estivale vers Norman Wells. Le carburant devait être transporté par avion à environ 5,17 $ le litre. C'est pourquoi notre gouvernement investit plus de 400 millions de dollars pour faire avancer la route de la vallée du Mackenzie, un lien toutes saisons prévu pour atteindre Norman Wells.

CanNor soutient par d'autres moyens l'état de préparation des collectivités et des projets. Notre gouvernement a signé des ententes pour soutenir environ 1 800 nouveaux logements dans les territoires. La livraison nécessite des matériaux, de l'électricité, des gens de métier et des logements pour les équipes de construction. La nouvelle usine d'Arviat est également importante. Les Inuits y ont investi et CanNor a contribué à son financement. Elle a ouvert ses portes le mois dernier. On prévoit construire 40 logements par année. On construit des maisons à l'intérieur toute l'année et cette usine a été conçue pour qu'on y forme des apprentis inuits.

Les projets appuyés par le programme ARDEC Nord réduisent la consommation de diésel de 2,1 millions de litres par année. À Old Crow, dans la Première Nation de Kluane et à Beaver Creek, les génératrices se taisent maintenant pendant de longues périodes pendant l'été, mais le vieillissement des infrastructures énergétiques demeure une préoccupation urgente. Une panne d'électricité peut devenir une urgence. Nous en sommes bien conscients. Je travaille avec mes collègues du Cabinet et les territoires sur une source d'énergie fiable cet hiver et à long terme.

● (1540)

Mon rôle de coordination prévu par la loi consiste à réunir les ministères avec les partenaires du Nord et à préparer les collectivités aux investissements majeurs afin que les emplois, les services et l'abordabilité progressent ensemble.

Monsieur le président, les habitants du Nord jugeront ce travail en fonction des changements apportés à la caisse, sur la facture d'électricité et sur la liste des logements. C'est le bon critère, et c'est celui auquel je m'astreins.

Meegwetch. Merci.

Le président: Vous avez terminé juste à temps.

Nous allons passer à la première série de questions d'une durée de six minutes.

Pour les conservateurs, nous avons M. Zimmer.

Vous avez six minutes.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, j'aime le fait que vous ayez admis qu'il y a une crise de l'abordabilité dans le Nord. Mark Carney a dit qu'il serait jugé en fonction des prix à l'épicerie, et vous venez de le reconnaître. La promesse essentielle qu'il a faite, c'est que le coût des aliments diminuerait sous sa gouverne. C'est ce qu'il a promis aux gens lors de la dernière élection.

Près de deux ans se sont écoulés depuis que Mark Carney est devenu premier ministre, et pourtant, le « Rapport Bilan-Faim 2026 » de Banques alimentaires Canada vient de paraître et souligne certains problèmes d'abordabilité majeurs dans le Nord du Canada.

Voici un extrait du rapport:

> Dans les territoires, 25,2 % des personnes vivent une insécurité alimentaire modérée ou grave, comparativement à 18,4 % dans les provinces. Le Nunavut affiche les taux de pauvreté (31,7 %) et d'insécurité alimentaire (56,4 %) les plus élevés parmi tous les territoires. Les gens qui vivent dans le Nord peuvent finir par payer entre 35 % et 40 % du revenu de leur ménage sur la nourriture, comparativement à la moyenne canadienne de 11 %.

Nous avons vu de nos propres yeux certains prix augmenter lorsque nous sommes allés, en tant que ministres du cabinet fantôme, à Inuvik. Rapidement, voici quelques comparaisons. À Inuvik, en 2024, une livre de beurre coûtait 9,49 $. En 2026, c'était 12,29 $. À Inuvik, en 2024, quatre litres de lait coûtaient 17,19 $. En 2026, c'était 18,69 $. Ce ne sont là que quelques exemples. De toute évidence, les prix ne baissent pas. Ils augmentent.

Diriez-vous que les aliments sont plus abordables dans le Nord depuis que Mark Carney est devenu premier ministre?

L'hon. Rebecca Chartrand: Monsieur le président, c'est une question importante, car nous savons que certaines des personnes les plus pauvres de notre pays paient le plus cher pour se nourrir. Il y a de nombreux facteurs à prendre en considération pour cette raison.

Bob Zimmer: C'est une question simple, madame la ministre.

L'hon. Rebecca Chartrand: Si vous me laissez terminer...

Bob Zimmer: J'ai demandé si les prix étaient à la hausse ou à la baisse depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre.

L'hon. Rebecca Chartrand: Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a deux guerres...

Bob Zimmer: Je vais poursuivre avec ma deuxième question.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... dans le monde en ce moment qui ont une incidence sur le coût des aliments.

Bob Zimmer: Je vais vous poser la prochaine question, madame la ministre.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

S'il vous plaît, pouvons-nous essayer de nous en tenir à une seule voix à la fois? Je le dis au nom des interprètes.

Le président: Attendez un instant. C'est un bon rappel au Règlement.

Les interprètes hochent la tête en signe d'approbation.

S'il vous plaît, nous devons permettre...

● (1545)

Bob Zimmer: Je vais m'adresser au président au sujet du même rappel au Règlement.

J'ai posé une question à la ministre. De toute évidence, elle n'y répondait pas, alors je suis passé à ma deuxième question. Elle n'arrêtait pas de parler.

C'est mon temps de parole, pas le sien. Elle a déjà eu ses cinq minutes. Ce sont mes six minutes.

Le président: Monsieur Zimmer, permettez-moi, en tant que président, de faire l'interprétation.

Elle répondait à la question.

Bob Zimmer: Elle n'y répondait pas.

Je vais passer à ma deuxième question.

Le président: C'est bien. Si vous ne voulez pas poursuivre dans cette veine, passez à une deuxième question.

Bob Zimmer: Nous allons passer à la deuxième question.

Madame la ministre, diriez-vous qu'il y a une crise de l'abordabilité au Canada en ce moment?

L'hon. Rebecca Chartrand: Je dirais que le gouvernement prend un certain nombre de mesures pour lutter contre l'insécurité alimentaire partout au pays. En fait, nous venons d'annoncer environ 1 milliard de dollars pour le projet agroalimentaire. Il vise également à soutenir un fonds pour la sécurité alimentaire de 150 millions de dollars. Nous avons l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cela met également...

Bob Zimmer: Encore une fois, madame la ministre, c'était une question simple.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... de l'argent dans les poches des Canadiens.

Bob Zimmer: Y a-t-il une crise de l'abordabilité?

Le président: Encore une fois, au sujet du même rappel au Règlement...

L'hon. Rebecca Chartrand: Vous devez comprendre que nous prenons un certain nombre de mesures. Si vous voulez que je réponde à votre question...

Bob Zimmer: C'est mon temps de parole.

Le président: Veuillez tous vous arrêter un instant.

Encore une fois...

Bob Zimmer: J'ai posé une question.

Le président: ... on ne peut parler qu'une personne à la fois. Je ne peux pas permettre à deux personnes de parler en même temps.

Bob Zimmer: La question était de savoir s'il y a une crise de l'abordabilité en ce moment. Elle aurait pu dire oui ou non et expliquer cela. De toute évidence, elle ne répondait pas à ma question. Elle disait autre chose, ce qui est bien, mais elle aurait pu le dire au cours des cinq premières minutes dont elle disposait. Ce sont mes six minutes. Je lui pose une question et j'attends une réponse. Lorsque je n'obtiens pas de réponse, je passe à la question suivante.

Le président: Voulez-vous lui permettre de répondre à la question? La ministre était...

Bob Zimmer: Elle a parlé pendant environ 30 secondes et ne répondait pas à...

Le président: En fait, j'ai du mal à tirer cette conclusion, car elle n'a pas vraiment dit grand-chose.

Bob Zimmer: Ma question était assez claire.

Le président: Voulez-vous qu'elle essaie de répondre?

Bob Zimmer: Je vais lui donner cinq secondes, car c'est vraiment une question à laquelle il faut répondre par oui ou par non. Si elle peut répondre par oui ou par non dans les cinq prochaines secondes, très bien.

Le président: Voulez-vous que la ministre réponde à votre deuxième question?

Bob Zimmer: Si c'est en cinq secondes, oui. C'est oui ou non.

L'hon. Rebecca Chartrand: Je vous remercie de cette question, monsieur le président.

Un prix subventionné peut encore être inabordable.

Bob Zimmer: Voilà.

Je vais passer à ma prochaine série de questions.

J'aimerais simplement que vous répondiez. C'est assez simple.

Cela répondra... Banques alimentaires Canada en a fait état dans un rapport récemment. Voici la citation par laquelle je vais commencer, à la page 33:

> Une proportion croissante de la population canadienne traverse une crise prolongée de l'abordabilité qui impose des choix difficiles et érode la capacité des ménages à faire face à d'éventuels chocs financiers. Selon Statistique Canada, la proportion de ménages qui déclare avoir de la difficulté à assumer des dépenses essentielles comme le logement, la nourriture et le transport a plus que doublé en quatre ans, passant de 19 % à l'été 2021 à 39 % au printemps 2025.

Il y a une crise de l'abordabilité, madame la ministre. Je pense que vous le savez bien.

Dans un article de Blacklock's, on peut lire: « Le fédéral rompt sa promesse sur le logement. » C'était la promesse de construire 500 000 nouveaux logements par année.

Pourquoi le premier ministre a-t-il abandonné sa promesse en matière de logement?

L'hon. Rebecca Chartrand: Monsieur le président, comme je l'ai mentionné, le gouvernement prend un certain nombre de mesures pour régler le problème de l'abordabilité partout au pays.

Si le député m'avait laissé terminer ce que je disais la dernière fois, nous investissons dans...

Bob Zimmer: Je vais passer à autre chose, car elle ne répond toujours pas à la question.

Je lui ai demandé pourquoi il avait laissé tomber sa promesse. Vous allez ailleurs, alors je vais passer à mon prochain point.

Pour couronner le tout, même si le premier ministre a rompu sa promesse en matière de logement, il a accordé aux fonctionnaires du ministre du Logement une prime moyenne de 20 000 $ par...

Êtes-vous d'accord pour donner aux bureaucrates des primes de 20 000 $ chacune, même si le premier ministre ne tient pas sa promesse?

L'hon. Rebecca Chartrand: Monsieur le président, nous savons qu'il y a un problème d'abordabilité du logement partout au pays, et c'est pourquoi nous venons d'investir 1 milliard de dollars pour protéger le logement abordable, le logement stable et le logement de transition partout au pays.

Je pense que le député doit se concentrer sur les efforts que nous déployons...

Bob Zimmer: La question portait sur la prime.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... partout au pays pour faire en sorte que les gens aient plus de logements abordables.

Bob Zimmer: La question portait sur la prime, et sur le fait d'abandonner cette promesse.

Le président: Monsieur Zimmer, veuillez la laisser terminer.

Bob Zimmer: Elle ne répond pas à la question.

Le président: Je n'entends pas vraiment sa réponse.

Bob Zimmer: C'était une question très claire sur l'octroi de primes et l'abandon de la promesse.

L'hon. Rebecca Chartrand: Votre question ne portait pas sur l'abordabilité.

Bob Zimmer: Elle ne répondait pas.

Le président: Encore une fois, il y a trop de gens qui parlent en même temps, y compris...

Bob Zimmer: Je le sais, mais c'est mon temps de parole, quand même.

Je vais passer à mon prochain point.

Le président: C'est moi qui suis le président.

S'il vous plaît, respectons le décorum de part et d'autre, et je me prononcerai sur la pertinence des interventions.

Bob Zimmer: Quand vous la sommerez de répondre aux questions qui lui sont posées, ce sera plus juste, mais elle n'y répond pas pour l'instant.

J'aimerais passer à mon prochain point.

● (1550)

Le président: Vous pouvez poser une autre question.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

On constate un besoin de 3 000 logements au Nunavut. Il manque plus de 3 000 logements au Yukon. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il faudrait jusqu'à 4 000 nouveaux logements au total. Il manque donc au moins 10 000 logements rien que dans les territoires.

Il y a 100 logements dans la communauté autochtone de Kwadacha, dans ma circonscription. Le chef de la communauté vient de me dire que 90 % des logements doivent être remplacés. Nous avons appris hier que Mark Carney a donné 8 millions de dollars à la République dominicaine pour le logement. Soit dit en passant, ils n'étaient pas très heureux d'entendre cela, madame la ministre.

Êtes-vous d'accord pour que des millions de dollars soient envoyés dans des pays étrangers alors que nous avons nous-mêmes des besoins si criants en matière de logement au Canada?

Le président: Malheureusement, c'est tout le temps que nous avions.

L'hon. Rebecca Chartrand: Je vous remercie de cette question, monsieur le président.

Le président: Je suis désolé, madame la ministre. Vous devrez répondre par écrit au Comité.

L'hon. Rebecca Chartrand: D'accord.

Je vous ferai parvenir une réponse, monsieur Zimmer.

Le président: Nous n'avons plus de temps.

Le prochain intervenant sur la liste est M. Hanley, pour six minutes.

Brendan Hanley: Merci, monsieur le président.

Merci de comparaître devant nous, madame la ministre.

Je remercie aussi les fonctionnaires.

Je suis très heureux de vous voir ici.

Je vous remercie de cette mise à jour et de tout le travail que vous faites pour améliorer l'abordabilité dans le Nord. Vous savez, pour avoir participé à diverses réunions et voyagé dans le Nord, à quel point c'est important.

Vous avez beaucoup parlé du prix des aliments. Vous avez mentionné Nutrition Nord. Je sais que vous misez beaucoup sur les réformes et la refonte du programme Nutrition Nord. L'une des choses dont vous parlez souvent, c'est l'idée de développer davantage une économie alimentaire régionale. Je me demande si vous pourriez nous parler de votre vision de ce à quoi pourrait ressembler une économie alimentaire régionale dans le Nord.

L'hon. Rebecca Chartrand: Oui. Je suis très heureuse d'être ici devant vous en ma qualité de ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique, mais aussi en tant que députée de Churchill-Keewatinook Aski, une circonscription qui compte 73 collectivités, 42 Premières Nations et 19 communautés isolées éloignées. Cette question me tient beaucoup à cœur. Mon expérience directe me permet de bien comprendre les répercussions de l'insécurité alimentaire dans le Nord et de les constater de visu.

J'estime que nous devons veiller à ce que les solutions à l'insécurité alimentaire viennent des personnes les plus touchées par cette réalité. Nous devons appuyer les solutions qui existent déjà. Quand vous parlez de vision, il y en a déjà une. Nous avons tenu des séances de mobilisation régionales avec les 124 collectivités de la région, qui ont mené à la tenue d'un sommet. Cela nous a permis d'entendre directement les communautés nous dire ce qu'elles voulaient.

Je suis heureuse de pouvoir affirmer que certains éléments du programme Nutrition Nord fonctionnent, comme le programme des chasseurs, le programme alimentaire communautaire et le programme des chasseurs-cueilleurs. Ce sont des éléments à renforcer.

En fait, j'ai parlé au grand chef Wilbert Kochon pas plus tard qu'hier, et ce qui est particulièrement important pour nos communautés, nos aînés et nos parents, c'est de transmettre les connaissances sur la chasse, la pêche et la terre, ainsi que la culture et la langue. Il n'y a pas de meilleure façon de le faire que d'enseigner aux jeunes à chasser. Ce programme fonctionne, mais il a aussi besoin d'être réformé. Nous avons entendu très clairement que la reddition de comptes et la transparence posent problème un peu partout. C'est quelque chose que nous analysons de près.

En ce qui concerne nos mesures, nous savons qu'une subvention alimentaire ne suffira pas à elle seule à résoudre le problème de l'insécurité alimentaire, c'est pourquoi nous avons besoin d'une approche pangouvernementale. Nous discutons activement avec les autres ministères des façons de fournir un soutien au-delà de la subvention afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans le Nord. Nous supposons que la subvention restera nécessaire, car nous avons également entendu dans nos séances de mobilisation que la subvention offre un petit répit. Si on la retirait complètement, ce serait comme de couper l'herbe sous le pied des gens. Quand on regarde les prix dans différentes collectivités, cela peut permettre d'économiser jusqu'à 40 $ sur un litre de lait. C'est un exemple de l'utilité de la subvention, mais nous voulons aussi cheminer vers l'autodétermination. Nous voulons mettre en place des systèmes locaux et régionaux qui favorisent l'autodétermination et la souveraineté alimentaire.

Nous avons des objectifs à court, à moyen et à long terme. Nous voulons créer les conditions propices pour que les collectivités puissent cultiver leurs propres aliments ou ouvrir leurs propres épiceries. Nous évaluons diverses choses avec le Bureau de la concurrence, par exemple. Certaines communautés nous disent qu'elles sont parfois incapables d'attirer d'autres détaillants ou d'établir leurs propres épiceries simplement parce qu'il y a des règles de non-concurrence lorsque certains grands détaillants s'installent quelque part. Cela crée une sorte de monopole auquel il faut remédier. Nous l'avons très bien entendu.

Au bout du compte, nous voulons surtout aider les entrepreneurs du secteur alimentaire. Nous voulons qu'il y ait plus de centres d'entreposage des aliments au froid dans le Nord. Nous voulons qu'il s'y fasse de la transformation alimentaire.

Nous voulons également que les gens du Nord définissent eux-mêmes la sécurité alimentaire. Ce travail a déjà été fait. Nous savons qu'ITK, par exemple, mène le bal avec l'adoption de son propre cadre pour remplacer Nutrition Nord et que l'organisme a formulé sept recommandations claires.

Il réclame des programmes de sécurité alimentaire dirigés par les Inuits. Il souhaite un rééquilibrage de la subvention en fonction de deux mesures connexes, à savoir le transport subventionné et la réglementation visant à surveiller le prix des aliments. Il veut permettre le financement direct et l'aide alimentaire.

ITK réclame que les organisations inuites signataires de traités reçoivent un soutien accru pour mettre en place des méthodes qui fonctionnent pour elles. Il demande des mesures pour aider les détaillants locaux avec la planification, la gouvernance et les coûts de démarrage. Il réclame également l'élargissement des programmes alimentaires communautaires et des programmes pour les chasseurs-cueilleurs. De plus, il souhaite l'élaboration d'un guide alimentaire pour l'Inuit Nunangat.

● (1555)

Je crois que nous avons entendu à maintes reprises déjà quelles sont les solutions dans le Nord et que l'idée d'un cadre dirigé par les Inuits pour remplacer Nutrition Nord illustre très bien l'orientation à prendre, parce qu'elle vient des collectivités les plus touchées.

Le président: Merci beaucoup.

C'est la fin du temps imparti.

[*Français*]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie beaucoup la ministre de comparaître aujourd'hui.

J'ai énormément de questions pour elle. Comme elle a lu l'ensemble des témoignages faits en comité, ce sera peut-être plus rapide pour moi de poser ces questions.

Mon collègue du Parti conservateur parlait de la question de l'abordabilité. Quand on parle du Nord, c'est une crise qui existe depuis toujours et qui n'a jamais été réglée. Donc, déjà, ce n'est pas quelque chose de nouveau qui arrive et il n'y a rien qui se fait depuis des années. Ça fait plusieurs années que je siège au Comité et on ne voit pas vraiment de changement. On parle encore de logement et on parle encore de Nutrition Nord Canada. On parle toujours des mêmes sujets, mais il n'y a absolument rien qui se fait, du moins depuis les sept dernières années, soit depuis que je suis ici.

Pire encore, on prend des décisions qui vont nuire, justement, aux communautés nordiques. Mme la ministre a absolument raison de dire que c'est transversal comme dossier. Je vais parler d'une de ces décisions. Nous avons reçu le préfet de la Municipalité régionale de comté du Golfe-du-Saint-Laurent, M. Daren Jones, qui mentionnait ce qui suit au Comité.

Je peux paraphraser son intervention, parce que la ministre a déjà lu le témoignage. On décide de transférer à des communautés. On veut se départir de quais et d'aéroports. Chez moi, c'est près d'une vingtaine de ces infrastructures dont le gouvernement souhaite se débarrasser. Ce sont des infrastructures qui sont en mauvais état, pour des communautés qui comptent peut-être 200, 300 ou 400 personnes. Donc, il est impossible pour elles de conserver ces infrastructures, mais, si elles ne les ont pas, elles ne peuvent pas arriver à faire du développement économique.

Je vous entendais mentionner la question de la transformation alimentaire. Quand on vit dans le Nord, quand on a des caps de roches et qu'on est habitué à vivre de la pêche, c'est un peu difficile à faire. J'ai parlé de M. Jones, qui est préfet. Si on ne parle pas du politique, il y a aussi le chercheur Alexandre de Barros, qui a mentionné qu'il ne fallait pas que le gouvernement fédéral abandonne les aéroports nordiques et éloignés. J'imagine qu'on serait capable de transposer la logique de son argument aux ports également.

Madame la ministre, je me demande donc si vous seriez d'accord sur la proposition de M. de Barros d'accepter la mise en place d'un moratoire pour rassurer ces communautés, qui sont vraiment très inquiètes présentement quand elles voient dans les budgets qu'il y a une volonté de se départir de ces infrastructures — comme je l'ai dit, chez moi, il y en a près de 18 —, qui ne pourront pas être reprises par des communautés qui, je le mentionne, sont nordiques et n'ont pas accès à un lien routier avec le continent.

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: C'est une question intéressante.

Lorsqu'on examine les facteurs déterminants des coûts des aliments et de leur abordabilité, les infrastructures aident à réduire les coûts, car elles donnent accès à des routes pour transporter le carburant et les biens essentiels vers les collectivités...

● (1600)

[*Français*]

Marilène Gill: Monsieur le président, si vous me le permettez, je ferais peut-être une intervention comme mon collègue l'a fait plus tôt. Ma question était simplissime. En fait, je demandais si Mme la ministre était favorable à un moratoire. Donc, encore une fois, on peut répondre à la question par oui ou par non. On peut même répondre par oui ou par non par écrit. Ça peut se faire aussi.

[*Traduction*]

Le président: Allez-y.

L'hon. Rebecca Chartrand: Nous avons fait d'énormes investissements dans les aéroports. Je me suis récemment rendue à Rankin Inlet, où nous avons annoncé des investissements à Arviat, à Thompson...

[*Français*]

Marilène Gill: Monsieur le président, je n'aime pas interrompre la ministre. Je comprends qu'elle puisse répondre, mais, en fait, la réponse ne répond pas à ma question. Je parle vraiment d'un moratoire concernant les transferts d'aéroports et de ports que le gouvernement fédéral envisage présentement et qui va fragiliser les communautés nordiques, notamment dans ma propre circonscription.

Ma question est toute simple. Je comprends qu'il y a d'autres infrastructures et qu'on puisse investir ailleurs, mais, présentement, chez nous, ce qu'on fait, c'est qu'on est en train d'abandonner les ports et les quais. J'aimerais tout simplement rassurer la population par l'entremise de la ministre, qui pourrait dire qu'elle est en faveur de ce moratoire.

[*Traduction*]

Le président: Je vous remercie d'avoir clarifié votre question.

La ministre peut peut-être répondre.

L'hon. Rebecca Chartrand: Malheureusement, c'est une question dont vous devriez discuter avec mon collègue, le ministre des Transports. À l'heure actuelle, nous nous concentrons sur les répercussions de l'inaccessibilité financière...

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: Je ne fais pas de lien...

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup.

À ce moment-là, madame la ministre, si je peux poursuivre…

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: ... entre un moratoire...

Le président: Excusez-moi. Une personne à la fois, s'il vous plaît, pour les interprètes.

[*Français*]

Marilène Gill: Je n'avais pas de réponse à ma question de toute façon.

Donc, d'après ce que je comprends, même si c'est transversal, les différents ministères ne se parlent pas. On veut parler d'abordabilité et on dit que l'infrastructure est importante, mais, ce que je comprends, madame la ministre, c'est qu'il n'y a pas de discussions entre les ministres quand il y a une décision qui va mettre à mal des communautés, leur développement économique, leur santé et l'abordabilité. On parle de nourriture. On veut faire du développement, mais on est en train de céder des ports et des quais, et là, les ministères ne se parlent pas. C'est quand même particulier. Il me semble qu'on devrait se parler, entre ministères. Il y a un budget qui s'en vient. J'espère qu'on s'est parlé, parce qu'il y a une décision du ministre des Transports qui mettrait à mal les communautés.

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: Merci, monsieur le président...

[*Français*]

Marilène Gill: Je n'ai pas posé de question.

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: En fait, je parle avec le ministre MacKinnon, le ministre des Transports. Nous nous parlons assez souvent. Nous savons que nous faisons des investissements sans précédent dans le Nord...

[*Français*]

Marilène Gill: Monsieur le président, les investissements sans précédent…

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: ... comme 32 milliards de dollars dans les infrastructures du NORAD à Yellowknife, Inuvik, Iqaluit et Goose Bay.

[*Français*]

Marilène Gill: Monsieur le président, excusez-moi, mais ça ne répond pas du tout à ma question.

[*Traduction*]

Le président: J'ai écouté votre question et d'après ce que je comprends de la réponse, vous avez également mentionné que nous pourrions demander une réponse par écrit. Vous avez posé une question sur le transport, à laquelle vous aimeriez...

[*Français*]

Marilène Gill: Sauf votre respect, monsieur le président, j'ai demandé un oui ou un non par écrit et j'ai compris qu'il n'y avait pas de discussion avec le ministre des Transports. Donc, le oui ou le non, la ministre ne pourra donc pas le donner.

J'aimerais, par contre, si c'est possible, qu'elle parle avec le ministre des Transports pour savoir quelles sont les décisions qu'il prend qui vont avoir un impact sur son propre ministère et, bien entendu, sur nos concitoyens.

[*Traduction*]

Le président: D'accord. Y a-t-il une autre question?

[*Français*]

Marilène Gill: Mon temps de parole est écoulé, monsieur le président.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Morin, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue, M. Zimmer.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

Nous allons essayer une autre fois d'obtenir une réponse à cette question. Mark Carney a donné 8 millions de dollars à la République dominicaine pour le logement le 19 octobre 2026. Les gens de ma région et des territoires ont été très contrariés d'apprendre qu'on enverrait cet argent ailleurs, dans d'autres pays, alors que leurs maisons sont en si piètre état dans notre propre pays.

Êtes-vous favorable à ce que des millions de dollars soient envoyés dans des pays étrangers alors que nous avons des besoins si criants en matière de logement dans notre propre Nord?

L'hon. Rebecca Chartrand: Je pense que votre question ne cadre pas avec l'objectif de la réunion d'aujourd'hui, c'est-à-dire de discuter de l'accessibilité financière au Canada et de travailler ensemble pour trouver des solutions aux problèmes d'accessibilité financière au Canada.

Bob Zimmer: C'est complètement... Cela en dit long. Vous dites aux gens des communautés nordiques qui ont des besoins en matière de logement: « Je suis désolée, mais ce n'est pas assez important pour que je réponde à cette question aujourd'hui. »

Je vais céder le reste de mon temps.

Merci à mon collègue, M. Morin.

● (1605)

Billy Morin: Merci, monsieur Zimmer.

Madame la ministre, j'ai trouvé que vous aviez conclu décemment votre déclaration préliminaire. Quelle est la dernière phrase que vous avez dite? Vous serez jugée sur les factures d'électricité. Pouvez-vous clarifier cela?

L'hon. Rebecca Chartrand: Si l'on regarde le travail que nous faisons en tant que gouvernement, nous nous attaquons indéniablement aux problèmes d'accessibilité financière au moyen de diverses mesures. L'une d'entre elles, si l'on prend uniquement la subvention... J'ai ici une liste...

Billy Morin: Je suis désolé. Pouvez-vous clarifier la dernière affirmation que vous avez faite dans votre exposé? Vous avez dit que vous serez jugée sur les factures d'électricité. Est-ce bien exact?

L'hon. Rebecca Chartrand: Si c'est ce que vous avez entendu... Cela doit aussi...

Billy Morin: Ce sont vos mots. Ils sont écrits ici. Regardez.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Pouvons-nous arrêter le chronomètre pendant qu'elle cherche?

Le président: Je vais attendre qu'elle trouve le passage en question.

L'hon. Rebecca Chartrand: C'est le bon critère, et c'est celui auquel je m'astreins.

Billy Morin: Vous parlez bien des factures d'électricité?

L'hon. Rebecca Chartrand: Les habitants du Nord jugeront ce travail en fonction des changements apportés à la caisse, sur la facture d'électricité et sur la liste des logements.

Billy Morin: Je vous remercie de cette précision.

Je reconnais que cela correspond en fait au témoignage que nous avons entendu de la part de notre président il y a une semaine. Ted Laking, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon, a déclaré devant ce comité que les habitants du territoire font face à une augmentation de 34 % des coûts d'électricité, ce qui pourrait faire grimper leurs factures mensuelles de 235 $. Il a également dit: « Nous avons besoin d'une aide fédérale pour faire face aux coûts auxquels les Yukonnais sont déjà confrontés, et nous avons besoin d'une aide fédérale pour empêcher la prochaine vague d'investissements nécessaires dans les infrastructures d'aggraver une situation déjà difficile ».

Cependant, le 25 mars dernier, le premier ministre a déclaré à la Chambre des communes: « L'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. »

Est-ce le premier ministre ou le ministre qui fait fausse route ici?

L'hon. Rebecca Chartrand: Nous savons que le coût élevé de l'électricité est un problème systémique. Il n'y a pas qu'un facteur qui entre en ligne de compte ici. Comme vous le savez, il y a une guerre dans le monde qui a des conséquences sur le coût du pétrole et du carburant...

Billy Morin: Est-ce le premier ministre qui a eu tort de dire cela, ou est-ce le ministre?

L'hon. Rebecca Chartrand: Ce sont des conditions logistiques complexes.

Le président: Encore une fois, veuillez parler un à la fois, s'il vous plaît.

L'hon. Rebecca Chartrand: Le Nord s'étend sur un vaste territoire. Il est donc impossible de pointer une chose simple qui se répercute dans une autre région. Je pense qu'il faut examiner la constellation des problèmes qui ont une incidence sur les coûts dans le Nord, mais...

Billy Morin: Je vous remercie, madame la ministre. Je vais vous arrêter ici, car il ne me reste plus beaucoup de temps.

Dans le plan de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada — et c'est nouveau, puisque vous êtes une nouvelle députée —, il est dit que les collectivités du Nord se sont senties exclues des plans de construction du gouvernement et ne croient pas que ces plans se traduiront par des résultats concrets et une plus grande abordabilité pour les familles. Dans votre plan ministériel pour cette année seulement, le tableau 5 dresse la liste des indicateurs de résultat pour 2026-2027, et l'un d'eux est le « Nombre de discussions tenues avec les gouvernements provinciaux/territoriaux et les partenaires autochtones afin de faire progresser les priorités communes ».

J'ai remarqué que cela diffère considérablement de ce que vous avez dit, à savoir que vous mesurez la réussite de votre ministère à l'aune des factures d'électricité et des prix des aliments.

Combien de discussions devez-vous mener pour assurer la réussite? C'est l'indicateur que vous avez proposé. Vous n'avez pas mentionné les factures d'électricité. Vous n'avez pas mentionné les prix des produits des aliments dans votre plan ministériel. Vous avez parlé des discussions. À combien de discussions se mesure la réussite de votre ministère?

L'hon. Rebecca Chartrand: C'est une question intéressante. Je ne suis pas certaine de comprendre où vous voulez en venir, mais lorsque nous examinons...

Billy Morin: C'est dans votre plan.

L'hon. Rebecca Chartrand: Voulez-vous une réponse ou voulez-vous une phrase-choc?

Billy Morin: Je cherche une réponse, tout comme les habitants du Nord.

L'hon. Rebecca Chartrand: D'accord. Si vous me laissez le temps de vous répondre, nous pourrons peut-être trouver des solutions ensemble.

Lorsque nous parlons de mobilisation, comme vous le savez, puisque vous êtes vous-même autochtone, la mobilisation est très importante pour les habitants du Nord et les peuples autochtones. Il y a certains protocoles à suivre. Quand vous...

Billy Morin: Combien d'activités de mobilisation devez-vous mener?

Le président: Nous manquons de temps. Il vous reste 10 secondes.

L'hon. Rebecca Chartrand: Je pourrais vous renvoyer la balle et vous demander combien d'activités de mobilisation il faut avoir pour en arriver à un plan. Il s'agit parfois d'un processus itératif...

Billy Morin: Ce n'est pas moi qui suis ministre.

L'hon. Rebecca Chartrand: Parfois...

Le président: Nous allons passer à la personne suivante, s'il vous plaît. Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour des libéraux, et je crois que Mme Idlout sera la suivante.

Madame Idlout, vous avez cinq minutes.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik*, *Iksivautaq*.

Qujannamiik, madame la ministre, de comparaître.

J'ai toujours apprécié votre amitié depuis votre élection et l'orientation que vous avez adoptée en tant que ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique.

Comme vous vous en souvenez sans doute, mes efforts auprès de votre ministère ont toujours porté sur le programme Nutrition Nord. J'ai été très impressionnée notamment par votre volonté d'écouter les communautés autochtones et les communautés du Nord et de l'Arctique. Après avoir entendu tant de personnes, d'organismes et de nations dire que le programme Nutrition Nord ne fonctionne pas, vous vous êtes immédiatement mise au travail pour réformer ce programme, ce qui est remarquable.

Je me demande si vous pourriez nous dire où en sont la réforme en cours et la mobilisation, afin que nous puissions avoir une meilleure idée du moment où nous commencerons à voir les effets de la réforme de cet important programme.

● (1610)

L'hon. Rebecca Chartrand: Merci, madame Idlout, de cette question, et merci de votre collaboration dans ce dossier. Il faut une équipe qui travaille ensemble pour y arriver, et les synergies sont là assurément. Merci.

En ce qui concerne Nutrition Nord, la mobilisation reste essentielle jusqu'à ce qu'on trouve des solutions. Quand on pense à ce qui est unique au sujet du Nord, c'est parfois le consensus. Au sein du gouvernement, nous nous concentrons parfois sur le quorum, mais ce qui est essentiel ici, c'est de trouver la bonne solution. Quand on pense à la solution pour le Nunavut ou le Nunavik, cette solution peut être différente de celle pour les Territoires du Nord-Ouest ou le Nord du Manitoba.

Pour ce qui est de savoir où en est la réforme, nous avons recueilli toutes les données. Nous avons procédé à des analyses internes et externes. Nous avons également examiné nos propres données et rapports, ainsi que toutes les données dont nous disposions. Les thèmes récurrents que nous avons déjà observés se confirment.

L'autodétermination est un principe essentiel à cet égard. Il est important d'adopter une approche holistique. C'est ce qui est ressorti également. Une approche holistique signifie qu'il ne s'agit pas seulement de mettre de la nourriture sur la table, mais aussi de veiller à ce que les jeunes acquièrent les compétences dont ils ont besoin et qu'ils pourront transmettre à la prochaine génération. Il s'agit de préserver les cultures et les identités et de veiller au bien-être de chacun.

L'alimentation n'est qu'un élément parmi d'autres. Quand on pense à des projets d'intérêt national dans le Nord, on pense à l'état de préparation des projets, mais aussi, à l'état de préparation des collectivités. Pour ce qui est de l'état de préparation des collectivités, nous devons mettre l'accent sur la sécurité humaine, et ce faisant sur les besoins en matière de logement, de nourriture, de transport et de chaînes d'approvisionnement.

Nos discussions ont porté sur l'alimentation. Nous souhaitons voir plus d'entrepreneurs du secteur alimentaire dans le Nord. Nous souhaitons voir se développer plus de chaînes d'approvisionnement. Nous souhaitons que les collectivités transforment et distribuent elles-mêmes leurs propres produits alimentaires. Nous souhaitons que l'Inuit Nunangat établisse son propre guide alimentaire. C'est très important, car les gens dans le Nord dépendent des denrées alimentaires qui leur sont acheminées depuis le sud. Ce ne sont pas toujours les plus saines, et pas toujours celles qu'ils souhaitent.

Nous devons nous assurer de mettre en place un système vraiment issu du Nord pour le Nord, et c'est bien dans cette direction que nous semblons nous diriger. En fin de compte, les personnes qui ont participé à ces séances de mobilisation ont été on ne peut plus claires, et elles ont parlé au nom des collectivités qui les ont déléguées. Il est important pour moi que nous poursuivions dans cette voie.

Nos programmes pour les chasseurs-cueilleurs et les communautés fonctionnent bien. Il semble souhaitable de poursuivre sur cette lancée pour soutenir ces éléments du programme Nutrition Nord. À long terme, nous espérons voir une économie alimentaire bâtie par le Nord pour le Nord. Si on prévoit une forte croissance démographique dans le Nord, ce sont les habitants du Nord — les habitants du Nord et les peuples autochtones — qui devraient bâtir ces économies et en tirer profit. Nous constatons clairement un mouvement visant à passer de l'aide alimentaire à une véritable économie alimentaire.

Il faut également adopter une approche pangouvernementale. Je travaille donc avec d'autres ministères pour déterminer comment ils peuvent soutenir cette initiative et y contribuer de différentes façons en allant au-delà des subventions.

CanNor — l'Agence canadienne de développement économique du Nord — en est un bon exemple, puisque j'en assure la direction. Nous pourrions nous tourner vers CanNor pour soutenir les entrepreneurs du secteur alimentaire. C'est vraiment passionnant de réfléchir à tout ce qu'il est possible de faire quand on ne se limite pas à un cadre préétabli.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Gill, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ça file, deux minutes et demie.

J'aurais deux questions pour la ministre relativement à un sujet qui touche un peu ce dont on vient de parler concernant la question de l'alimentation, soit la déduction fiscale pour habitants de régions nordiques éloignées. Cette déduction donne un coup de main, en effet, aux communautés nordiques, mais on s'est rendu compte au cours des années qu'il y avait des hausses un peu arbitraires. Par exemple, en 2008, il y a eu une hausse de 10 $ pour la zone A. Ensuite, en 2016, c'était une hausse qui n'était pas en dollars, mais en pourcentage, et cette hausse était de 33 %.

On sait que le coût de la vie augmente et il y a déjà une crise en matière d'abordabilité qui est pérenne dans les milieux nordiques. Donc, j'aimerais savoir si la ministre serait d'accord — évidemment, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est transversal, et on peut parler aux autres ministères — pour qu'on puisse, finalement, indexer ce montant à l'inflation pour les années suivantes. Donc, ça s'appliquerait à toutes les communautés nordiques qui ont des difficultés, notamment en ce qui concerne la question de l'alimentation, mais ça toucherait aussi, bien entendu, le transport.

● (1615)

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand: C'est une question très importante. Nous en avons discuté avec d'autres collègues.

La déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées aide à compenser les coûts pour les habitants du Nord. Pour les habitants de la zone A, elle est de 11 $ par jour, et pour ceux de la zone B, de 5,50 $ par jour.

J'ai entendu dire qu'il serait recommandé de doubler, voire de tripler, ce montant, compte tenu du coût de la vie dans le Nord. Encore une fois, il faut mettre les choses en contexte. Certains de ces coûts sont liés aux droits de douane imposés au sud.

[*Français*]

Marilène Gill: J'aimerais profiter de mes 30 dernières secondes de temps de parole pour poser une dernière question qui va dans le même sens.

Je comprends et je suis contente d'entendre la réponse, mais je parle vraiment d'une indexation, et pas d'une augmentation.

Madame la ministre, ma dernière question concerne l'île d'Anticosti. Je sais que vous avez reconnu l'archipel de Haida Gwaii comme région nordique de zone A. L'île d'Anticosti a sensiblement les mêmes caractéristiques, mais elle n'est pas reconnue. Est-ce que vous seriez d'accord pour lui accorder le même statut que celui de l'archipel de Haida Gwaii? C'est vraiment une demande de la municipalité, en toute cohérence avec les choix qui ont été faits auparavant pour l'archipel de Haida Gwaii, en Colombie-Britannique.

[*Traduction*]

Le président: Il vous reste huit secondes.

L'hon. Rebecca Chartrand: Comme je l'ai mentionné, nous menons actuellement des discussions sur la déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées. Nous allons poursuivre ces discussions et continuer d'examiner la possibilité de réajuster la subvention du programme Nutrition Nord.

Le président: Merci beaucoup.

Pour poser nos dernières questions, nous aurons deux séries de quatre minutes chacune.

Monsieur Schmale, allez-y.

Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

Je vais revenir à la discussion que nous avions tout à l'heure sur l'électricité. Inutile de vous dire que la majorité des collectivités du Nord utilisent du diésel pour alimenter leur réseau électrique et, bien sûr, les prix du diésel atteignent actuellement des sommets insensés.

Selon votre plan ministériel, d'ici 2030, votre ministère et vous prévoyez éviter l'utilisation de sept millions de litres de diésel dans les collectivités. Entre 2022 et cette année, vous n'avez réduit le nombre de litres que d'environ un million.

Comment vous attendez-vous à atteindre cette cible de sept millions de litres?

L'hon. Rebecca Chartrand: L'énergie propre permet d'éviter d'utiliser des litres de diésel chaque année. Le total cumulatif est de 6 768 000 litres.

Si vous voulez que j'aille...

Jamie Schmale: Je connais le chiffre. J'ai simplement besoin de savoir comment vous allez y parvenir.

Vous n'avez réduit le nombre de litres que d'environ un million en quatre ans. Vous dites maintenant que vous allez atteindre sept millions de litres supplémentaires au cours de la même période. Je suis simplement curieux de savoir comment vous allez y parvenir...

L'hon. Rebecca Chartrand: Ce n'est pas exact.

Jamie Schmale: ... sans faire monter les prix en flèche.

L'hon. Rebecca Chartrand: En fait, le chiffre est beaucoup plus élevé que cela.

Nous visons sept millions de litres d'ici 2030.

Jamie Schmale: Comment allez-vous procéder? Nous parlons de l'abordabilité des aliments...

L'hon. Rebecca Chartrand: On parle de projets comme l'éolien, le solaire, la géothermie, l'hydroélectricité et la biomasse. Tous ces éléments contribuent à réduire la dépendance à l'électricité produite à partir du diésel.

L'un des programmes de CanNor vise précisément à soutenir ce type d'initiative.

Jamie Schmale: C'est parfait. Les factures d'électricité ont-elles diminué au cours des quatre dernières années?

L'hon. Rebecca Chartrand: Je pense que la question à poser est la suivante: quelle incidence la fermeture du détroit d'Ormuz a-t-elle eue sur les prix du pétrole et du carburant...

Jamie Schmale: C'était avant cela.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... partout dans le monde. Nous devons comprendre ses répercussions sur le Canada.

Jamie Schmale: Non, c'était avant cela. Selon votre plan ministériel, vous avez commencé à éviter l'utilisation du diésel en 2023. C'est à ce moment-là que votre plan ministériel a commencé.

Les prix de l'électricité ont-ils baissé au cours des quatre dernières années?

● (1620)

L'hon. Rebecca Chartrand: Encore une fois, il faut tenir compte de la situation dans le Nord. Nous savons que les réseaux électriques sont limités.

Je suis heureuse d'annoncer que nous avons cinq projets d'intérêt national dans le Nord, notamment le projet hydroélectrique d'Iqaluit et celui de la route et du port de Grays Bay. Nous avons aussi la route de la vallée du Mackenzie, ainsi que le corridor économique et de sécurité de l'Arctique.

Jamie Schmale: Quand pensez-vous que ce sera terminé?

L'hon. Rebecca Chartrand: La route de la vallée du Mackenzie a déjà reçu le feu vert...

Jamie Schmale: Qu'en est-il des projets énergétiques?

L'hon. Rebecca Chartrand: Nous travaillons pour que les autres projets soient prêts à démarrer. Nous nous penchons également sur le projet hydroélectrique Taltson...

Jamie Schmale: Quand les gens peuvent-ils s'attendre à voir leur facture d'électricité diminuer?

L'hon. Rebecca Chartrand: Nous remettons déjà de l'argent dans les poches des Canadiens grâce à différentes mesures d'abordabilité qui aident...

Jamie Schmale: [*Inaudible*] factures d'électricité. Vous allez éviter l'utilisation de sept millions de litres de diésel [*inaudible*].

Le président: Non, non. Cela recommence.

Jamie Schmale: Comment y parviendrons-nous? Les factures vont-elles diminuer?

Le président: Attendez.

L'hon. Rebecca Chartrand: Il ne faut pas oublier que le gaz...

Le président: Une personne à la fois.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... doit être transporté par barge, par avion et par camion sur les routes d'hiver.

Notre approche va résoudre bon nombre de ces problèmes. Nous construisons des routes, des ports, des infrastructures aéroportuaires. C'est ainsi que nous réduisons les coûts pour les Canadiens.

Entretemps, nous avons d'autres mesures en place...

Jamie Schmale: Ils n'ont pas encore diminué. Je vous ai demandé quand ils allaient diminuer.

L'hon. Rebecca Chartrand: Nous réduisons les coûts de différentes façons...

Le président: Veuillez vous adresser à la présidence.

Jamie Schmale: Elle ne répond pas à la question.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... par l'entremise de l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, par exemple...

Jamie Schmale: C'est reparti? C'est la deuxième réunion d'affilée que cela se passe ainsi.

L'hon. Rebecca Chartrand: ... le régime de soins dentaires et le Programme national d'alimentation scolaire.

Le président: Il vous reste environ 25 secondes.

Jamie Schmale: C'est une question assez simple.

Le président: Il reste 25 secondes. Une personne à la fois, s'il vous plaît.

Jamie Schmale: J'aimerais savoir quand les factures d'électricité vont baisser.

M. Morin a posé une question sur le nombre de réunions. Vous fixez un objectif pour la tenue de réunions. D'accord, mais les réunions ne se mangent pas. Les discussions ne se mangent pas. Vous parlez d'éviter d'utiliser sept millions de litres de carburant diésel. Les gens utilisent le diésel pour chauffer et alimenter leurs maisons, alors quand vont-ils voir leurs factures baissées?

Le président: Cela nous amène à la fin. Je suis désolé, mais nous devons passer au prochain intervenant, du côté libéral, pour quatre minutes.

L'hon. Rebecca Chartrand: J'aimerais répondre à votre question. Nous pouvons nous rencontrer.

Le président: Nous avons quatre minutes pour les libéraux.

Monsieur Hanley, vous avez la parole.

Brendan Hanley: Je pense que M. Schmale ne sera pas trop mécontent de la façon dont je formulerai ma question.

Des députés: Ha, ha!

Brendan Hanley: Encore une fois, madame la ministre, merci. Je vais revenir sur le commentaire que vous avez fait. Je travaille avec des collègues du Cabinet sur l'énergie fiable, et je suis très heureux d'entendre parler de ce sujet.

Il est certain que l'un des principaux enjeux dont on entend parler est le lien entre la disponibilité de l'énergie et l'abordabilité, qu'il s'agisse des coûts directs, comme vous le dites, liés à la facture d'électricité même ou des nombreux coûts indirects. En fin de compte, dans le Nord, presque tout se résume bien trop souvent non seulement au prix du diésel, mais aussi au prix de l'énergie en général: alimentation, logement, viabilité des petites entreprises, transport aérien et autres modes de transport.

Pour rebondir sur le point soulevé par M. Schmale au sujet du travail que vous menez avec vos partenaires sur les infrastructures énergétiques dans tout le Nord et les succès que vous avez enregistrés, qu'est-ce qui se profile à l'horizon pour garantir une énergie fiable dans le Nord?

L'hon. Rebecca Chartrand: Je vous remercie.

En ce qui concerne l'électricité et la stratégie d'électrification, notre objectif est de tripler la capacité de notre réseau électrique d'ici 2050. Je rencontre régulièrement les dirigeants dans tous les territoires. En fait, je viens de m'entretenir avec le ministre Laking il y a quelques jours. Il m'a remis, tout juste sorti de presse, le plan pour propulser la croissance du Nord, que j'ai ici. Ce document présente leurs priorités en matière de développement du réseau électrique dans le Nord.

La centrale hydroélectrique de Mayo, par exemple, a plus de 70 ans, et les autorités cherchent des sources d'énergie renouvelable fiables. Dans le cadre du projet des centres énergétiques de Whitehorse et des travaux de modernisation des installations de GNL, le Yukon développe actuellement deux centrales thermiques afin de produire jusqu'à 150 mégawatts d'énergie fiable en hiver. La première phase, d'une puissance de 15 mégawatts, devrait être mise en service d'ici 2028, au coût de 73 millions de dollars. Ce projet s'inscrit dans le cadre des priorités énergétiques fédérales. Le gouvernement du Yukon mène actuellement des études de faisabilité sur les options de double alimentation au gaz naturel liquéfié, afin de réduire la dépendance au diésel dans les phases futures, compte tenu de la capacité financière limitée du Yukon. Il envisage également d'agrandir la centrale hydroélectrique d'Atlin.

Ce sont des exemples qui concernent le Yukon, mais nous savons aussi qu'il existe des besoins particuliers dans les autres territoires, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la centrale hydroélectrique Taltson revêt une importance particulière, car elle pourrait fournir jusqu'à 75 % de l'électricité de ces territoires. Au Nunavut, nous savons que les 25 collectivités de la région utilisent toutes le diésel, et un plan est prévu pour y remédier. Nous nous penchons sur le projet hydroélectrique d'Iqaluit, par exemple, mais il y a aussi les petites génératrices au diésel qui doivent être remplacées, et nous en sommes pleinement conscients.

C'est le travail que nous menons. Il s'agit d'une approche pangouvernementale. Le ministère des Transports s'y investit, celui de la Défense aussi et moi-même. Nous veillons tous à mener ces discussions de concert afin d'avoir une vision très claire non seulement des besoins et des risques, mais aussi des possibilités qui s'offrent à nous.

Je vous remercie de cette question. Je pense que les besoins sont clairs, et nous travaillons main dans la main avec nos partenaires territoriaux pour atteindre ces objectifs.

● (1625)

Brendan Hanley: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

C'est tout pour ce groupe de témoins.

Je tiens à vous remercier, madame la ministre, de nous avoir fourni des renseignements pour cette étude très importante que nous avons entreprise.

Je remercie également les fonctionnaires de leur présence et de l'information qu'ils nous ont fournie.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes et nous préparer à accueillir notre prochain groupe de témoins.

● (1625)

_____(Pause)_____

● (1630)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous allons passer directement à la deuxième partie de notre réunion, qui ne comprendra que des séries de questions. Les témoins étaient ici tout à l'heure, alors ils ont entendu toutes mes instructions. Nous sommes donc prêts à commencer.

Je vais présenter les témoins.

Nous accueillons des représentants de l'Agence canadienne de développement économique du Nord: Mme Itoah Scott-Enns, vice-présidente, Bureau de gestion des projets du Nord, Politiques et planification, par vidéoconférence; et M. Sean O'Donnell, dirigeant principal des finances et directeur général, Services ministériels.

Du ministère, nous accueillons Mme Valerie Gideon, sous-ministre, et Mme Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord.

Monsieur Dalton, vous allez lancer cette série de questions. Vous disposez de six minutes.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Les témoins — qu'il s'agisse des différents représentants de gouvernements territoriaux, des entreprises ou des particuliers — ont souvent répété que bien que ce débat porte sur le coût de la vie, l'élément le plus déterminant demeure l'énergie. On nous dit que cette question ne se limite certainement pas au prix à la pompe, en particulier à celui du diésel, puisque la plupart des collectivités dépendent du diésel. Cette question concerne également la nourriture et bon nombre d'autres éléments.

Plusieurs témoins nous ont fait part de la nécessité de disposer de sources d'énergie fiables, comme le gaz naturel liquéfié, entre autres. On nous a parlé de l'énergie éolienne et solaire, mais, honnêtement, ces deux solutions ne fournissent qu'une énergie intermittente. En hiver, par exemple, on ne peut pas compter sur l'énergie solaire. Il faut donc toujours avoir une source d'appoint. L'accès à l'énergie n'est pas quelque chose que l'on peut prendre à la légère; c'est une question de vie ou de mort dans les régions où il fait un froid pareil. Il est question, ici, de vie ou de mort et pas simplement de différentes sources d'énergie que l'on peut mettre à l'essai. Il faut toujours s'assurer d'avoir des sources d'énergie fiables.

Des occasions existent. Dans son témoignage, la ministre Chartrand a parlé d'hydroélectricité, mais il s'agit plutôt d'un renouvellement.

Quelles sont les perspectives d'utilisation du gaz naturel liquéfié et du gaz naturel comme sources d'énergie dans le Nord à court ou moyen terme?

Je peux peut-être adresser ma question à la vice-présidente du Bureau de gestion des projets du Nord. Qu'en pensez-vous?

● (1635)

Le président: C'est très bien.

Valerie Gideon (sous-ministre, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord): Madame Scott-Enns, la question s'adresse à vous.

Itoah Scott-Enns (vice-présidente, Politique et planification, bureau de gestion des projets du nord, Agence canadienne de développement économique du Nord):

Oui.

L'Agence canadienne de développement économique du Nord tire pleinement parti de son budget pour investir tôt dans l'état de préparation des infrastructures et dans des mesures qui contribuent à réduire les coûts structurels. Ces derniers temps, à CanNor, nos efforts dans le domaine de l'énergie sont axés sur des projets hydroélectriques soutenus par le Bureau des grands projets, dont le projet hydroélectrique Nukkiksautiit à Iqaluit. Une enveloppe de 480 000 $ est prévue pour soutenir la planification de l'agrandissement de la centrale hydroélectrique Taltson, dont des études techniques et une stratégie de mobilisation, et l'établissement de partenariats avec les gouvernements et les organisations autochtones.

Marc Dalton: D'accord. Si vous me le permettez, je vais intervenir ici, car nous n'avons pas beaucoup de temps.

Ce qu'on nous répète sans cesse, c'est que le diésel est très important. Je sais que certains souhaitent s'en débarrasser, mais les collectivités en dépendent.

La semaine dernière, des témoins nous ont parlé d'une proposition assez intéressante à Fort Nelson: la possibilité d'y construire une mini-raffinerie pour le diésel. C'est vraiment très intéressant, car cette mini-raffinerie permettrait d'acheminer du carburant vers le Yukon et certaines régions des Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit d'une belle occasion à saisir.

Je vais poser ma question à un autre témoin.

Y a-t-il eu des discussions entre le gouvernement fédéral et les promoteurs à ce sujet? Y a-t-il eu des discussions avec des représentants de Fort Nelson et de la Première Nation de Prophet River ou de la Nation dénée?

D'accord.

Je suis...

Le président: Je tiens à préciser, pour le compte rendu, que vous avez fait non de la tête.

Valerie Gideon: Non. Nous avons dit que nous n'étions pas certains. Nous ne connaissons pas... Nous allons consulter nos équipes et vous donner une réponse plus tard. Nous avons des responsables de programmes et trois bureaux régionaux. Ils ont de nombreuses conversations avec les membres des collectivités.

Le président: Merci beaucoup de cette précision.

Marc Dalton: Merci, et restez à l'affût, parce qu'il s'agit là d'une proposition très intéressante.

Je trouve que le gouvernement libéral nous fait croire beaucoup de choses. Il prétend être véritablement en faveur du développement, de l'énergie, etc. Or, aujourd'hui, nous parlons de l'acheminement par train d'environ 250 000 barils par jour vers un port afin de les exporter, et c'est... non. Il y a beaucoup de résistance. Cette situation suscite de réelles inquiétudes, car ces possibilités ne semblent pas correspondre à l'idéologie du gouvernement libéral actuel.

J'espère que le gouvernement en place va...

● (1640)

Le président: Monsieur Dalton, vos six minutes sont écoulées.

Marc Dalton: ... gardez cela à l'esprit et...

Le président: Merci.

Marc Dalton: ... permettre à des projets comme celui-ci d'aller de l'avant.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Hanley, vous avez six minutes.

Brendan Hanley: Je vous remercie encore une fois de votre présence.

J'aimerais poursuivre sur le thème de l'énergie.

Madame la sous-ministre, je me demande si vous seriez en mesure de compléter la réponse de la ministre à ma question précédente sur le soutien apporté aux projets énergétiques dans le Nord afin d'obtenir un approvisionnement fiable en électricité et en énergie, mais sous un angle un peu plus technique.

Pourriez-vous me donner une idée de ce qui se passe? À quoi peut-on s'attendre en ce qui concerne ces projets visant à aider les collectivités à abandonner le diésel et en ce qui a trait aux grands projets les plus importants sur lesquels vous travaillez?

Valerie Gideon: Je peux dire que des représentants du ministère des Affaires du Nord et de l'Arctique et de CanNor communiquent tous les jours avec le Bureau des grands projets. M. Onalik, le président de CanNor, se trouve actuellement à Cambridge Bay. Nous parlons constamment de ce qu'il faut faire pour répondre aux priorités énergétiques des territoires et de nos partenaires autochtones.

La ministre a expliqué que, dans le cas du Yukon, par exemple, les priorités énergétiques ont été clairement définies dans le cadre du plan pour un réseau électrique souverain dans l'Arctique, dont le financement s'élève à 1 milliard de dollars. Ce plan comporte plusieurs volets. Je n'ai pas le temps de tous les passer en revue.

Nous rencontrons également régulièrement les représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ils ont cerné des améliorations très importantes à apporter aux installations hydroélectriques, comme à Taltson et à la centrale électrique de Snare Cascades. Je pourrais citer de nombreux autres exemples.

C'est la même chose pour le Nunavut. Mme Scott-Enns a mentionné que nous appuyons le projet hydroélectrique d'Iqaluit.

CanNor et le programme ARDEC Nord ont tous deux investi très tôt dans ces projets — l'agrandissement de la centrale hydroélectrique Taltson et le projet hydroélectrique à Iqaluit —, dès l'étape de la planification. Au cours des dix dernières années, nous avons soutenu 288 projets du programme ARDEC Nord portant sur des sources d'énergie plus propres. Nous investissons également dans la réparation et la remise à neuf de différentes centrales électriques, ainsi que dans des génératrices au diésel, etc.

Il s'agit d'une approche diversifiée. Il est très important, pour la collectivité, d'investir dans les petits projets. On renforce donc les capacités dans ce domaine. Il faut aussi investir dans de grands projets d'infrastructures pour fournir l'assurance et la certitude dont un autre membre du Comité a parlé plus tôt.

Brendan Hanley: Merci.

Monsieur O'Donnell, je vois que vous hochez souvent la tête.

Je me demande si vous pourriez nous expliquer plus en détail comment CanNor soutient les projets énergétiques, tant dans le cadre de grands projets que grâce au soutien financier qu'elle apporte sur le terrain.

Sean O'Donnell (dirigeant principal des finances et directeur général, Services ministériels, Agence canadienne de développement économique du Nord): Monsieur le président, je vous remercie de la question.

Je suis d'accord avec ma collègue. Nous collaborons régulièrement avec le Bureau des grands projets.

CanNor joue également un rôle essentiel en soutenant le développement de projets dans le Nord par l'entremise du Bureau de gestion des projets nordiques. Nous travaillons avec des partenaires autochtones pour mener à bien les évaluations d'impact environnemental de projets qui apporteront des avantages à long terme dans le Nord.

Il s'agit d'un défi à long terme pour le Nord, et il n'y a pas de solution rapide. CanNor, RCAANC et d'autres partenaires dans le Nord se mobilisent très tôt pour s'attaquer aux problèmes importants qui nécessitent une grande collaboration et de nombreuses discussions entre les partenaires fédéraux et pour investir dans le Nord et contribuer à réduire les problèmes énergétiques auxquels les habitants du Nord sont confrontés au quotidien.

Brendan Hanley: La ministre a parlé d'un projet de logement au Nunavut soutenu par CanNor qui fait appel, si je ne m'abuse, à des entreprises locales.

Pourriez-vous, encore une fois, nous donner une meilleure idée de ce que fait CanNor pour soutenir les entreprises dans le Nord, en particulier en ce qui concerne la construction de logements?

Sean O'Donnell: Je répète que CanNor est très fière de réaliser des investissements dans le Nord pour soutenir l'industrie du logement. Nous avons récemment alloué davantage de fonds au Nord par l'entremise du fonds pour bâtir un Canada fort afin d'investir dans le logement et les infrastructures là-bas et de relever certains des défis qui s'y posent.

Comme je l'ai dit, nous appuyons ces projets et ces initiatives dès le début et nous travaillons en collaboration avec nos partenaires autochtones sur le terrain, ainsi qu'avec d'autres partenaires fédéraux, pour régler le grand problème d'offre de logements auquel les habitants du Nord font toujours face.

● (1645)

Brendan Hanley: Merci beaucoup.

Je reviens à vous, madame la sous-ministre Gideon, ou peut-être madame la sous-ministre adjointe Lloyd. Pouvez-vous nous donner un aperçu des prochaines étapes associées au programme Nutrition Nord? La ministre a beaucoup parlé de sa vision et de la régionalisation, mais vous pourriez peut-être nous donner une idée de ce à quoi on peut s'attendre.

Valerie Gideon: Oui. Je pense que nous avons publié des renseignements à propos de ce que nous avons entendu lors des quatre séances régionales, du sommet national et des entretiens menés auprès de parties prenantes externes. Notre évaluation a également été lancée en mars et a été publiée.

Nous avons transmis un document stratégique destiné au public à nos principaux partenaires qui ont participé à ces rencontres et nous travaillons avec le Groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire afin d'élaborer une approche spécifique à l'Inuit Nunangat pour la mise en œuvre de la réforme — les sept priorités qui ont été précisées — que la ministre a décrite.

À ce stade, en tant que fonctionnaires, nous fournissons nos conseils aux ministres et, comme vous le savez, le budget va bientôt être déposé. Nous évaluerons la situation une fois le budget adopté. Une grande partie du financement de Nutrition Nord est un financement permanent, mais une partie arrivera à échéance cette année et une autre l'année prochaine.

Cela comprend un supplément à la subvention et le financement de la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, etc. Il va sans dire qu'il sera très important de stabiliser le financement, puis de faire progresser les réformes dans le cadre des nouvelles autorisations que la ministre cherche à obtenir.

Le président: Merci.

[*Français*]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

La ministre a mentionné à plusieurs reprises l'expression « par et pour » les Autochtones et je pense que l'ensemble des ministres vont la mentionner aussi. Dans ce cas-ci, on dit « par et pour » le Nord.

Je trouve ça intéressant, parce qu'on est en train d'étudier présentement, comme on le sait, le projet de loi C-39. D'un côté, on dit qu'on va faire des consultations. J'ai entendu M. O'Donnell, par exemple, dire qu'on travaillait en collaboration pour les grands projets. D'un autre côté, on voit les communautés se sentir dépossédées de cette possibilité d'avoir leur voix, leur mot à dire sur ces grands projets. Je me posais la question un peu pour elles, dans une certaine mesure. Comment est-ce qu'on peut dire qu'on fait des projets « par et pour » le Nord quand, d'un même geste, on retire à la population la possibilité de se prononcer sur ces projets?

On parle d'évaluations d'impact environnemental, entre autres. Il y a plusieurs lois et je ne parlerai pas ici simplement de l'environnement. Je me pose une question, car je vois une incohérence. J'aimerais savoir si les hauts fonctionnaires voient aussi cette incohérence. De quelle façon peut-on faire en sorte que le Nord puisse parler? On parle, par exemple, de ne même plus consulter les populations autochtones. On parle aussi d'une année qui ne serait pas suffisante, comme le disent les populations autochtones, pour mener des consultations. Est-ce que les hauts fonctionnaires voient une incohérence dans ce projet de loi par rapport à ce que la ministre disait vouloir faire « par et pour » le Nord?

Valerie Gideon: Merci beaucoup.

Non, je ne vois pas d'incohérence, parce que le projet de loi C-39 protège les conseils que nous avons en raison des obligations liées aux traités modernes, les revendications territoriales et les ententes que nous avons. Nous avons 11 tables de cogestion dans le domaine qui est sous la responsabilité de la ministre Alty, et nous avons 12 conseils de cogestion sous la responsabilité de la ministre Chartrand qui sont protégés. Donc, le projet de loi C-39 n'a pas de répercussions sur les activités de ces conseils de cogestion en ce qui a trait à la réglementation environnementale. Tout ça demeure, et c'est une protection qui est dans la Constitution, une protection des droits autochtones prévue à l'article 35.

Marilène Gill: Je vous remercie de votre réponse, madame Gideon.

Les communautés autochtones vont plutôt dire le contraire, car une région dite d'intérêt national va être désignée par le bureau du premier ministre et on va prendre des décisions concernant, justement, des grands projets. Le comité consultatif, c'est une chose, mais ces groupes de cogestion ne se retrouvent pas nécessairement partout et les communautés elles-mêmes se sentent dépossédées. On ne parle pas d'un chef ou d'une nation, d'une assemblée des chefs d'une nation qui va pouvoir discuter. Donc, ça se fait par représentation et non pas de nation à nation.

Donc, il y a une inquiétude qui est transmise au Comité, et un peu partout. D'un côté, eux, ils disent que ça ne sera pas respecté, mais vous, vous dites que tous ces droits seront vraiment respectés, que ce soit le droit au territoire ou les droits liés à la question des traités, bien évidemment. Cependant, ici, on a l'impression qu'on passe par-dessus ça et c'est vraiment ce qu'ont mentionné certains chefs. Je ne dirai pas que c'était tous les chefs. Je ne peux pas parler, présentement, pour tout le monde qui fait partie des Premières Nations, des Inuits ou des Métis.

● (1650)

[*Traduction*]

Le président: Nous sommes en train d'aborder d'autres mesures législatives. Nous étudions le projet de loi sur l'eau. La témoin a répondu à la question. Si elle souhaite avoir l'occasion d'y répondre une fois de plus, c'est son droit. Je dis simplement que, de l'avis de la présidence...

[*Français*]

Marilène Gill: Monsieur le président, on pourrait avoir une argumentation qui ferait que vous comprendriez les liens. On peut parler d'une loi, mais je vous donne l'exemple de l'évaluation d'impact environnemental. On s'est doté de cette ressource, mais avec le projet de loi C-39, on n'aura pas besoin de l'attendre, ce ne sera pas nécessaire. Donc, je pense qu'il y a une conséquence au fait d'adopter une loi qui va être au-dessus d'une autre loi et qui permettra à certains individus d'avoir une prise sur leur avenir. Pour moi, il y avait un lien, mais je peux passer à une autre question.

Mme la ministre a parlé précédemment — et j'étais contente de l'entendre — de toute la question de la déduction pour les habitants des régions éloignées. Elle a dit que des travaux avaient été faits à ce sujet. J'ai entendu l'idée selon laquelle ce serait une augmentation. Je ne sais pas de quelle façon c'est une proportion. Peut-être qu'on est en train d'en discuter. Je ne sais pas à qui je devrais m'adresser. Est-ce que les fonctionnaires pourraient me parler un peu plus avant des travaux qui ont été faits concernant cette déduction?

La ministre m'a également répondu « oui » concernant l'île d'Anticosti et l'archipel Haida Gwaii. J'imagine que c'est plus précis. Est-ce que les fonctionnaires pourraient aussi me dire ce qui a été fait à ce sujet et nous dire à quoi nous devrions nous attendre dans les semaines, sinon les mois à venir, à ce sujet?

Valerie Gideon: Ce que je peux vous dire, c'est que c'est la responsabilité du ministère des Finances. La ministre a des discussions avec son collègue, mais ce n'est pas sous sa responsabilité. Donc, je ne peux donc pas vous donner un aperçu des prochaines étapes, vu que ce n'est pas fait au sein de notre ministère.

Marilène Gill: Monsieur le président, où étais-je rendue? Est-ce qu'il me reste encore du temps de parole?

[*Traduction*]

Le président: Il vous reste 50 secondes.

[*Français*]

Marilène Gill: J'ai une dernière question à propos de Nutrition Nord Canada. Bien sûr, il y a toujours des révisions qui sont faites et nous avons fait plusieurs études au Comité. Chaque fois que nous faisons des études, les citoyens qui viennent témoigner nous parlent de la réduction de la paperasse. Ils utilisent le terme « paperasse » et ils disent que c'est très difficile pour eux dans les petites communautés, et pour les commerçants aussi. Malgré le fait qu'on en parle depuis une dizaine d'années, est-ce qu'il y a quelque chose présentement que les fonctionnaires sont en train de regarder pour pouvoir soulager ces personnes qui trouvent difficile de pouvoir avoir accès à Nutrition Nord Canada, malgré le fait qu'ils apprécient le programme?

[*Traduction*]

Le président: Votre réponse est probablement assez détaillée et comme il ne vous reste que neuf secondes, vous devrez sans doute nous la transmettre par écrit.

Merci.

Nous passons au prochain intervenant. Nous revenons à M. Dalton.

Non?

Je vous redonne la parole, monsieur Schmale. Vous avez fait le changement.

Jamie Schmale: Ce n'est que pour que vous restiez attentif, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

J'aimerais revenir à ce dont M. Dalton parlait, je crois. En mars de l'année dernière, il y a quelques mois, s'est tenu le sommet sur la souveraineté alimentaire de Nutrition Nord Canada au Château Laurier, je crois... cela me semble approprié.

Cette étude indique que vous rassemblez des dirigeants communautaires, ce qui est formidable. On parle de sécurité alimentaire. Selon votre plan ministériel, dans la deuxième phase... une subvention de recherche sur la sécurité alimentaire est en cours. Cela semble très intéressant.

Dans le paragraphe suivant, on peut lire:

Ensemble, ces activités traceront la voie de la réforme du programme [Nutrition Nord Canada]. Les orientations issues des évaluations, validées avec les partenaires, éclaireront les activités du programme pour 2026-2027. Entretemps, RCAANC poursuivra la planification des activités de mobilisation et l'élaboration de documents de communication destinés au public afin de mieux faire connaître et de mettre en valeur les composantes du programme [Nutrition Nord].

Revenons aux commentaires formulés plus tôt. On a parlé de tenir plus de réunions. C'est la deuxième étude sur ce sujet à laquelle je participe et je ne suis ici que depuis 2019. Je peux donc imaginer combien d'études ont été menées avant celle-ci. À quel moment allons-nous enfin voir le prix des aliments baisser afin de soulager les gens qui souffrent?

● (1655)

Valerie Gideon: Je vous remercie de la question.

Je pense que le budget de 2024 prévoyait un engagement selon lequel le ministre de l'époque élaborerait conjointement la réforme du programme Nutrition Nord Canada. Afin de respecter cet engagement, il a fallu que la ministre et le ministère lancent des séances de consultation et des initiatives, qu'ils organisent le sommet et qu'ils travaillent par l'entremise du Groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire. C'est un engagement qui a été pris dans le budget de 2025.

Jamie Schmale: Nous avons eu toutes ces conversations et notre comité a formulé une série de recommandations. Ont-elles été mises en œuvre? Nous avons reçu des suggestions de la part de gens de partout dans le Nord.

Valerie Gideon: Je n'ai pas l'étude sous les yeux, monsieur Schmale, mais je dirais que nous avons apporté un nombre important d'améliorations au fil des ans. Je pense notamment à la mise en place de la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et à la Subvention pour les programmes alimentaires des communautés. Nous avons également créé la subvention de recherche — parce qu'il y avait des questions au sujet des données probantes — pour déterminer quels aspects de la subvention du programme devaient être améliorés. Toutes ces mesures ont été prises pour répondre aux recommandations et aux interventions formulées au fil du temps par des partenaires autochtones et des membres du public.

Jamie Schmale: D'accord. La plupart de ces initiatives semblent n'être qu'une succession de nouveaux programmes et aucun d'entre eux n'a permis de faire baisser les prix.

Au cours de ces discussions, a-t-on proposé de nouvelles idées ou des solutions novatrices?

Valerie Gideon: Depuis le lancement du programme Nutrition Nord en 2011, jusqu'en 2024-2025, nous avons augmenté de 60 % le nombre de kilogrammes d'articles admissibles expédiés. Notre rapport sur les résultats ministériels sera bientôt publié et montrera également une augmentation continue de la quantité d'aliments expédiés grâce à la subvention. Nous avons également augmenté de 55 % le nombre de collectivités admissibles à la subvention au cours de cette période. Des améliorations ont été apportées.

Nous avons aussi élargi les critères d'admissibilité permettant aux banques alimentaires d'accéder à cette subvention, sans oublier le nombre de chasseurs-cueilleurs — plus de 40 000 — qui ont bénéficié de ce programme dans le cadre de 1 200 chasses et cueillettes communautaires et de plus de 2 000 programmes de partage alimentaire. Ce programme a fait l'objet de nombreuses améliorations depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Cela ne signifie pas pour autant que d'autres réformes ne sont pas nécessaires, et je pense que la ministre a parlé de son engagement en ce sens tout à l'heure.

Jamie Schmale: Nous n'oublions pas non plus...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Jamie Schmale: Ce n'est pas vrai. Déjà?

Le président: Oui, vous en êtes à un tour de cinq minutes.

Jamie Schmale: D'accord. J'avais toute une série de questions.

Je vais profiter du temps qu'il me reste pour présenter cette motion, sur laquelle, je crois, nous nous sommes tous entendus. Il s'agit de permettre aux membres associés d'avoir accès au cartable numérique.

Je pense que cela a été convenu à un échelon supérieur.

Le président: Je vois des députés acquiescer. Avons-nous le consentement unanime? Tout le monde est-il d'accord?

(La motion est adoptée. [*Voir le Procès-verbal*])

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons aux prochaines questions.

Madame Idlout, vous disposez de cinq minutes.

Lori Idlout: *Qujannamiik, Iksivautaq*. Merci, monsieur le président.

Tunngasugit. Bienvenue au Comité.

Je voudrais savoir si la ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique a un certain contrôle sur les prix des denrées alimentaires.

Valerie Gideon: Non.

Lori Idlout: Un de vos ministères peut-il exercer un contrôle sur le prix des denrées?

Valerie Gideon: Non.

Lori Idlout: Quelle est la finalité des subventions, alors? Sont-elles tributaires du prix des denrées alimentaires? Que tentez-vous de faire au moyen de programmes comme Nutrition Nord?

● (1700)

Valerie Gideon: Mme Lloyd vous donnerait peut-être plus de détails.

En gros, c'est exactement ce que fait la subvention. Elle met en place un mécanisme de remboursement qui permet aux détaillants de compenser le prix des aliments qui sont expédiés dans leur communauté et qu'ils vendent dans leur magasin.

Je vais laisser Mme Lloyd discuter de la méthodologie utilisée pour le Panier de provisions nordique. Je laisse Mme Lloyd prendre le relais.

Georgina Lloyd (sous-ministre adjointe, Affaires du Nord, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord): Merci de la question.

C'est exact. À l'heure actuelle, la subvention se décline en trois niveaux: élevé, moyen et bas. Les partenaires autochtones travaillent avec nous pour déterminer les éléments à inclure respectivement dans chacun des trois taux de subvention, selon la région. Les coûts sont ensuite calculés en fonctions du poids en kilogrammes. Les détaillants soumettent ces informations au Canada, qui leur verse un remboursement conforme au taux de subvention. L'objectif général du programme est de soutenir la sécurité alimentaire partout dans le Nord.

Lori Idlout: Merci.

Puisque vous ne contrôlez pas les prix des denrées alimentaires au Canada, existe-t-il des moyens ou des critères à prendre en compte qui pourraient être utiles comme certains facteurs externes tels que l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les événements dans le détroit d'Ormuz? Ces types de facteurs externes orientent-ils vos décisions concernant la subvention?

Valerie Gideon: Nous suivrons de près le taux d'adoption de la contribution et la demande pour le programme. De fait, il y a quelques années, nous avons obtenu une somme supplémentaire de 30 millions de dollars en raison de la hausse de la demande. À l'époque, la hausse était en grande partie attribuable à l'initiative « Les enfants inuits d'abord », dont vous vous souvenez probablement. Nous nous ajustons donc systématiquement à la demande accrue pour la subvention.

Un des points qui sont ressortis lors des discussions que nous avons eues est la nécessité de réajuster la subvention afin de rendre plus uniforme le pourcentage du coût des aliments visés par la subvention d'une communauté à l'autre, et de tenir compte des communautés aux prises avec diverses difficultés d'accès. Le manque de fiabilité de certaines routes d'hiver en raison des changements climatiques n'est pas quelque chose auquel nous aurions nécessairement pensé il y a environ 15 ans, mais ces circonstances accentuent la pression sur certaines communautés.

Il faut être en mesure de répondre aux besoins de ces communautés, mais il y a aussi un appel indéniable à une augmentation de la concurrence, d'où notre décision d'accroître la présence des banques alimentaires et d'assouplir les critères d'admissibilité. Ce défi est permanent, surtout dans le contexte nordique.

Lori Idlout: Je me demandais si vous pouviez relayer certaines annonces qui ont été faites lors du Sommet sur la sécurité alimentaire qui a été mentionné tout à l'heure. J'aimerais que vous énumériez les programmes de recherche qui ont été annoncés et que vous nous fassiez part de leur progression jusqu'à présent.

Valerie Gideon: Je vais passer le flambeau à Mme Lloyd. J'étais au sommet, mais je ne pourrais pas vous dresser la liste.

Je cède la parole à ma collègue.

Georgina Lloyd: Merci.

Nous en sommes à la phase 2 du programme de recherche. La phase 1 est terminée. Les programmes de recherche s'échelonnent sur deux ans. La recherche est entièrement dirigée par des communautés nordiques conformément au principe d'autodétermination. Nous laissons les communautés décider quelles sont les priorités où il faut investir. Des demandes très claires ont été faites pour que les solutions proposées par les habitants du Nord et les capacités soient mises en œuvre sur le terrain. Voilà pourquoi nous voyons à ce que la recherche se fasse au niveau communautaire.

Au sommet, un financement de 2 millions de dollars pour la recherche a été annoncé pour 9 projets distincts. Ces projets sont déjà sur les rails et se prolongeront jusqu'en 2028.

Je peux les énumérer très rapidement. Il y a Foxe Basin Kivalliq North et les Services d'emploi et de formation Kiikenomaga Kikenjigewen, dans le Nord de l'Ontario. Les Premières Nations Matawa s'occupent d'un projet. L'organisation sans but lucratif Niksik, à Igloolik, et la Pirurvik Preschool Society, à Pond Inlet, ont chacune un projet. La Première Nation Sambaa K'e, dans les Territoires du Nord-Ouest, mène un projet de recherche sur le partage de nourriture.

Le Conseil de développement des ressources du Sud-Est, qui compte huit membres des Premières Nations dans le Nord du Manitoba, a établi un partenariat avec des établissements tels que l'Université de Toronto, l'Université métropolitaine de Toronto, et les universités de Victoria et de Waterloo.

● (1705)

Le président: Merci.

Madame Gill, vous disposez de deux minutes et demie.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Gideon, j'aimerais poser une dernière question, pendant les deux minutes et demie dont je dispose, sur toute la question de la transversalité des dossiers. Évidemment, Mme la ministre Chartrand doit s'occuper du Nord, et on s'entend pour dire que, sans jeu de mots, oui, c'est large. Or on a parlé tout à l'heure de transport. Je vous ai entendu parler de changements climatiques et d'environnement. On parle de l'alimentation, du logement et du revenu. J'ai parlé par exemple de la déduction.

Je me demande s'il y avait des mécanismes formels qui existent. Il arrive souvent à Affaires autochtones et du Nord Canada qu'on a besoin de parler et, quand c'est en vase clos, ça devient difficile. Donc, est-ce qu'il y a des mécanismes formels qui ne sont pas une discussion avec un ministre? Est-ce qu'il y a des cadres? Est-ce qu'il y a des rencontres qui se font, par exemple, avec la ministre et différents ministres? Est-ce qu'il y a une espèce de caucus du Nord, par exemple? De quelle façon est-ce que ça fonctionne? Qu'est-ce qui nous assure que les ministres qui sont concernés pourront discuter entre eux de tous les dossiers transversaux, sans les laisser tomber un peu, peut-être involontairement, dans les craques? Quels sont ces mécanismes formels qui existent pour nous assurer que tous les dossiers sont traités par les ministres concernés?

Valerie Gideon: Au niveau des sous-ministres, le président de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et moi-même coprésidons un comité sur l'Arctique qui existe depuis plusieurs années. Donc, il est très établi, très bien structuré. Il y a aussi un sous-comité de sous-ministres adjoints qui se rencontre régulièrement. Nous maintenons un inventaire de toutes les activités, des actions fédérales qui existent et qui sont financées partout dans l'Arctique. Ce sont des exemples.

Marilène Gill: Entre les ministres, est-ce qu'il y a quelque chose qui existe? Ce qui m'intéresse, c'est de savoir s'ils se rencontrent aussi, ou si ce sont les sous-ministres qui se rencontrent sans qu'il y ait de rencontre formelle entre les ministres pour qu'ils puissent discuter ensemble de ces questions.

Valerie Gideon: Je dirais qu'il n'y a pas de sous-comité particulier au cabinet, mais les ministres discutent de façon très régulière des portefeuilles partagés. C'est une exigence, aussi, qu'il y ait du soutien entre ministres pour des propositions sur le plan des politiques ou des propositions budgétaires qui ont des répercussions transversales, comme vous l'avez mentionné.

Marilène Gill: Merci.

Le président: Merci.

[*Traduction*]

Du côté des conservateurs, nous revenons à M. Schmale pour cinq minutes.

Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre la discussion que j'avais entamée. Je veux revenir à la question du combustible diésel et aux moyens que vous prenez pour éliminer la dépendance des communautés à ce combustible. L'objectif est de sept millions de litres d'ici 2030. Dans la période de quatre ans comprise entre 2022 et 2026, votre ministère a seulement réduit d'un million de litres — 970 000 litres, pour être exact — la dépendance au diésel, selon votre plan ministériel. Comment pouvez-vous raisonnablement vous attendre à atteindre l'objectif de sept millions dans la prochaine période de quatre ans?

Valerie Gideon: Le plan ministériel indique un montant annuel qui est cumulatif depuis l'établissement de la cible, en 2020-2021. Voilà pourquoi la ministre a dit que ce n'était pas... Le chiffre que vous citez, disons pour 2024-2025, serait de 1 800 000 litres, mais cela s'ajoute à tous les litres dont nous avons évité la consommation pendant la période ayant débuté en 2020. C'est cumulatif.

Jamie Schmale: Très bien. Merci de ces explications.

N'empêche que la quantité de combustible diésel utilisée est encore substantielle. Comment comptez-vous atteindre l'objectif de sept millions de litres sans faire grimper les coûts pour les utilisateurs?

Valerie Gideon: Nous avons atteint le cap des 6,7 millions de litres au total.

Je vais laisser Mme Lloyd vous décrire en détail les stratégies.

Georgina Lloyd: Je dirais que la cible précise de réduction de la dépendance au diésel est étroitement liée à l'Approche durable pour le développement énergétique des collectivités du Nord concernant le chauffage et l'électricité. La raison d'être de ce programme est le développement de capacités piloté par les communautés. Autrement dit, l'objectif du programme est de bâtir à l'échelle de la communauté des capacités en matière de faisabilité et de mise en œuvre de sources d'énergie renouvelable. Nous avons investi dans 288 projets depuis le lancement du programme.

Auparavant, lorsque nous mesurions la réduction de la dépendance au diésel, les chiffres n'étaient pas aussi élevés qu'aujourd'hui. Il faut en effet du temps pour bâtir ces capacités au niveau des communautés. Il a fallu construire les projets. Or, les projets ont été bâtis, et l'an dernier, nous avons constaté que le volume de diésel remplacé se situait dans une fourchette de 1,8 million de litres à 2,1 millions de litres. Ces quantités continueront à s'accroître à mesure que les communautés franchiront les phases de faisabilité et mettront des projets sur les rails.

● (1710)

Jamie Schmale: À combien s'élèvent les dépenses occasionnées par les 288 projets que vous venez de mentionner?

Georgina Lloyd: Elles s'élèvent à 142 millions de dollars.

Jamie Schmale: C'est 142 millions de dollars pour 288 projets. Les communautés concernées ont-elles enregistré une diminution de leur consommation d'électricité? Des statistiques ont-elles été produites? Je suppose que la question est là?

Georgina Lloyd: Les montants varient en fonction des objectifs des communautés.

Jamie Schmale: Quelle est leur source d'énergie de secours?

Georgina Lloyd: Le Nord canadien compte 73 mini-réseaux d'énergie. Il y a trois mini-réseaux hydroélectriques au Yukon, et les autres sont alimentés au diésel. Évidemment, aucun mini-réseau énergétique dans le Nord canadien n'est connecté au réseau et au mini-réseau nord-américain et la majorité de ces mini-réseaux sont habituellement alimentés au diésel.

Une voix: Soixante-dix pour cent le sont.

Jamie Schmale: Dans ces 288 projets — je sais que cela varie —, quel est le nombre moyen de ménages ou d'abonnés?

Valerie Gideon: Nous vous fournirons une réponse par écrit plus tard si vous le souhaitez parce que nous n'avons pas les détails sous la main.

Jamie Schmale: Je veux seulement savoir s'il y a des gens...

Georgina Lloyd: Le programme repose entièrement sur les priorités énoncées par les communautés. Dans certaines communautés, c'est la redondance, tandis que dans d'autres, c'est l'accès à un nombre accru de foyers ou encore les expérimentations et les mises à l'essai. L'an dernier par exemple, la Première Nation Kluane est entièrement passée à l'énergie solaire pendant 17 jours sans recourir à son réseau. C'était son objectif. Je ne sais pas si le programme prévoit la production de rapports qui renfermeraient les informations que vous demandez.

Jamie Schmale: Utilisons cet exemple. J'essaie seulement d'avoir une idée...

Le président: Il reste environ huit secondes.

Jamie Schmale: Cette communauté qui est passée à l'énergie solaire pendant 17 jours, je trouve que c'est une nouvelle fantastique. Savez-vous à combien se chiffrent les économies réalisées pendant la période à laquelle la communauté utilisait autre chose que le diésel? Des statistiques ont-elles été produites? Ma question peut paraître un peu surprenante. Je suis simplement curieux.

Georgina Lloyd: Nous pouvons certainement en discuter avec la Première Nation Kluane et vous fournir des chiffres.

Le président: Merci beaucoup.

Envoyez ces informations au greffier, et nous allons les transmettre aux analystes.

Monsieur Earle, vous disposez de cinq minutes. Comme il reste cinq minutes aux libéraux, vous aurez le dernier créneau.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je dois dire que le programme Nutrition Nord Canada me passionne énormément. J'ai travaillé dans le cadre du programme pendant plus de 25 ans. J'étais à la tête de la ligne aérienne qui transportait les denrées vers les communautés nordiques. Je me suis donc forgé ma propre opinion.

Le sommet de l'alimentation dont mon collègue a parlé, auquel j'ai été heureux de participer, était une tribune très intéressante. Nous avons reçu de nombreux commentaires de personnes qui vivent dans le Nord et d'utilisateurs autochtones du programme. Il m'a semblé percevoir une satisfaction à l'égard du programme.

Mes questions porteront, premièrement, sur Nutrition Nord Canada, et deuxièmement, sur les organismes de développement régional comme celui qui témoigne aujourd'hui.

Partout au Canada, les denrées alimentaires sont acheminées selon les saisons par divers modes de transport. Il arrive que les denrées soient transportées par remorqueur muni d'une barge ou par bateau. D'autres fois, elles sont acheminées par voie aérienne.

Le ministère compare-t-il le prix en magasin des denrées qui ont été transportées par avion et le prix des denrées qui ont été acheminées par un mode de transport moins coûteux?

Valerie Gideon: Les détaillants qui veulent obtenir un remboursement nous envoient des réclamations qui sont traitées par un tiers responsable du traitement des réclamations. Nous sommes en mesure de voir la variation des prix parce que ce sont des données publiques. Les détaillants qui ont des sites Web, par exemple, doivent publier le prix des denrées avant ou après la subvention. Pour obtenir les données dont vous parlez, il faudrait réaliser une analyse plus approfondie que ce que permet le processus administratif habituel. Il nous faudrait alors vérifier si un des projets de recherche sur les aliments a étudié les variations saisonnières des prix.

Philip Earle: Puisque la hausse enregistrée par la subvention s'accompagne d'une hausse du coût des aliments dans le Nord, je pense que ce phénomène est un des premiers points sur lesquels il faudrait se pencher pour vérifier si les subventions parviennent réellement aux utilisateurs finaux et que l'objectif premier du programme est rempli.

À mon avis, selon le volume considérable de données probantes et de connaissances que nous avons, plus nous investissons dans les subventions du programme, plus le prix des denrées augmente en magasin. Prenons un exemple concret. Dans la région de la Basse-Côte-Nord — représentée par ma collègue dévouée —, au Québec, en partenariat avec le programme Nutrition Nord Canada et la Société des traversiers du Québec, les denrées sont transportées par bateau en été et par avion en hiver, mais pour les consommateurs et les détaillants, les prix des aliments restent les mêmes.

D'autres régions du Nord devraient-elles reproduire ce modèle pour garantir l'abordabilité des aliments? Pourriez-vous en parler?

● (1715)

Georgina Lloyd: Vous avez raison au sujet de la subvention; il y a différents éléments. J'ai parlé un peu plus tôt des niveaux de subvention — élevé, moyen et bas — qui sont déterminés également en fonction de l'isolement des communautés. Le degré d'isolement entre en ligne de compte, y compris l'isolement intermittent qui touche certaines communautés. Un bon exemple est la période, en 2024, pendant laquelle le service de transport par barge sur le fleuve Mackenzie a été annulé. Les répercussions ont été énormes dans la région du Sahtu. Dans des situations ponctuelles comme celle-là, il nous arrive de majorer les taux de subvention ou de verser une subvention au-delà du niveau le plus élevé.

Les commentaires que nous avons entendus lors de la consultation correspondent exactement à ce que vous dites: l'application de la subvention manque parfois d'uniformité. Comment instaurer plus de prévisibilité dans la méthodologie? Ce sera un pan de la réforme. Une des recommandations formulées dans notre rapport *Ce que nous avons entendu* est la nécessité d'évaluer le niveau de prévisibilité et la façon dont la subvention est appliquée.

Philip Earle: Il me reste environ une minute.

Je veux discuter des agences de développement régional en tenant compte de la différence structurelle entre les territoires et les provinces, et du fait que le Labrador, au Canada atlantique, fait partie du Nunatsiavut, dans l'Inuit Nunangat. Comme vous l'avez mentionné, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique n'a pas le même programme que l'Agence de développement économique du Nord.

Est-ce une occasion manquée ou un oubli de ne pas doter une agence de développement régional comme celle du Canada atlantique d'un cadre semblable à celui d'autres programmes offerts dans le Nord pour soutenir ce dont nous avons discuté au Comité aujourd'hui?

Sean O'Donnell: Monsieur le président, je vais demander à la vice-présidente de l'Agence, à Yellowknife, de répondre à la question.

Le président: La parole est à vous, madame Scott-Enns.

Itoah Scott-Enns: Monsieur le président, les agences de développement régional travaillent en collaboration tout en faisant valoir leurs contextes respectifs. Comme vous le savez, le mandat de l'Agence canadienne de développement économique du Nord se concentre sur les trois territoires. Nous avons donc notre mot à dire dans le travail des agences de développement régional et dans les programmes qui sont déployés pour nous assurer que les politiques répondent véritablement aux besoins de nos partenaires dans le Nord. Nous nous efforçons en premier lieu d'apporter une perspective territoriale à la discussion.

Le président: Avant de conclure, j'aimerais demander au Comité d'adopter le budget pour le projet de loi C-37, Loi concernant l'eau, les sources d'eau, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes sur les terres des Premières Nations. La somme demandée est de 19 625 $. Pourriez-vous faire un signe de tête ou lever la main si vous l'approuvez?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci beaucoup.

Y a-t-il un rappel au Règlement?

Brendan Hanley: C'est une sorte de rappel au Règlement.

Je voulais seulement corriger le compte rendu à propos du projet d'énergie renouvelable de la Première Nation Kluane. C'est en fait un projet d'éolienne.

Le président: Très bien. Me permettez-vous de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca